



NOTI00010

SIRYNX

## Sirène d'alarme intérieure auto alimentée

Version 1.0

**Fabriquée en FRANCE**

AMPLIFICATEUR DE SON



BOITIER EN ABS



NISRXN\_0606 ATLS

Photo non contractuelle

# Notice d'installation

La SIRYNX est admises aux marques NF et A2P en type 2 conformément à la norme NFC48-265 sous le numéro : 312000240 – Unité de fabrication : N° 122 P2

**CNPP Certification (centre national de prévention et de protection):**

Route de la Chapelle Réanville – CD64 – BP2265 – 27950 St MARCEL

Tél. 01 53 89 00 40 - Fax. 01 45 63 40 63 - <http://www.cnpp.com>

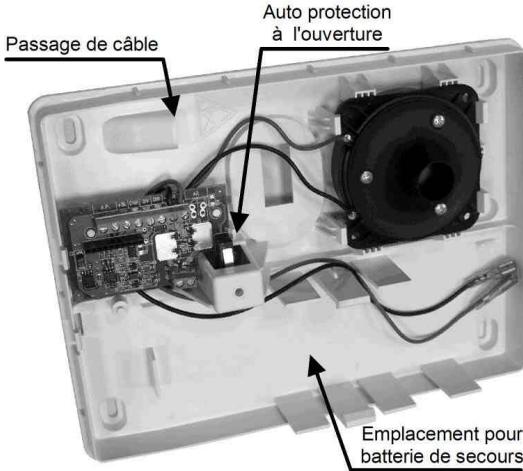
**AFAQ AFNOR Certification :**

116 avenue Aristide Briand - BP 40 - 92224 BAGNEUX

Tél. 01 46 11 37 00 – Fax. 01 46 11 37 77 - <http://www.afaq.org>

Les produits de la gamme ALTEC sont conçus et fabriqués en France par la société ATLS  
SIRYNX et ALTEC sont des marques déposées par ATLS

# PRESENTATION



Vous venez d'acquérir la sirène intérieure auto alimentée **SIRYNX** de la gamme **ALTEC** et nous vous en remercions.

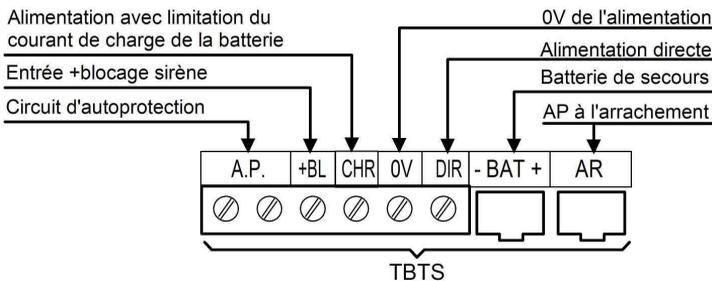
Avec un design soigné, le boîtier en ABS de la SIRYNX n'en est pas moins robuste. Elle présente une grande résistance aux impacts et chocs mécaniques (IK08).

L'ABS employé est de classe d'inflammabilité V0 et résiste aux UV.

La forme particulière du capot de la SIRYNX concentre le son et agit comme un amplificateur acoustique en portant sa puissance sonore à plus de 114 dB.

# CABLAGE

- Avant de câbler l'autoprotection vérifiez que le circuit ne dépasse pas 60VDC/0,1A.
- La borne d'alimentation « DIR » peut être utilisée pour fournir le courant nécessaire au fonctionnement de la SIRYNX même en cas d'absence ou de défaut de la batterie de secours. Mais il faut prévoir une source d'alimentation de forte capacité et protégée contre les surintensités pouvant être provoqués par une batterie de secours défectueuse.
- L'alimentation de la SIRYNX à travers la borne « CHR » est la méthode recommandée car la batterie de secours bénéficie d'une charge constante avec une limitation de courant à 100mA. En alarme, seule la batterie interne est sollicitée protégeant ainsi efficacement le chargeur de la centrale d'alarme.
- Si l'équipement qui pilote la SIRYNX n'est pas celui qui fournit l'alimentation, il faut raccorder la borne « 0V » à cet équipement pour obtenir une référence commune.
- Le blocage ou le réarmement de la SIRYNX est piloté par une tension de commande positive de 9 à 15V continue sur l'entrée « +BL ».



Toutes les connexions sont de niveau TBTS (Très basse tension de sécurité) au sens de la norme EN 60950. L'alimentation électrique de la SIRYNX doit être fournie par une source à puissance limitée.

## FONCTIONNEMENT

Une tension positive de 9 à 15V continue sur la borne « +BL » permet de bloquer ou de réarmer la SIRYNX. A la disparition de cette tension de blocage, l'alarme sonore est activée pour une durée de 31 minutes. A la fin de cette temporisation, la SIRYNX se met en état de veille (consommation hors alarme : 5 à 6mA), ce qui évite de détériorer la batterie interne par une décharge complète.

Pour déclencher à nouveau, il faut réarmer la SIRYNX : la tension de blocage de 9 à 15V doit réapparaître sur la borne « +BL » pendant au moins 1 seconde.

A noter que lors de la mise sous tension, la SIRYNX ne déclenche pas même si la tension de blocage est absente. Il faut tout d'abord armer en appliquant le signal de blocage pendant au moins 1 seconde.

De plus, si l'alimentation est fournie par la borne « CHR » qui limite le courant à 100mA, la SIRYNX ne pourra déclencher qu'en présence de la batterie interne de secours 12V-2Ah.

## CONSIGNES DE SECURITE

- *Durant les essais, portez un casque de protection auditive ou tenez vous à une distance raisonnable de la SIRYNX.*
- *Évitez toute intervention sur la SIRYNX par temps orageux.*
- *N'utilisez que le type de batterie indiqué dans le tableau des caractéristiques.*

## INSTALLATION

La SIRYNX est exclusivement prévue pour un usage intérieur. Elle se fixe sur une paroi verticale et plane de surface supérieure à celle de son boîtier en laissant au moins 2cm de chaque côté. Percez les trous de fixation en suivant le gabarit de perçage. Fixer le châssis de la SIRYNX en utilisant 4 vis tête ronde de diamètre 4 à 5mm et de 25 à 30mm de longueur (non fournies).

Il est impératif de procéder à des essais et de vérifier le bon fonctionnement de l'alarme sonore et de l'autoprotection après l'installation.

Il est vivement recommandé de vérifier périodiquement le bon serrage des connexions ainsi que l'état de la batterie de secours et la remplacer si nécessaire.

## MISE AU REBUT DU PRODUIT

Conformément aux exigences de la directive DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), les produits électriques et électroniques usagés doivent être détruits séparément des ordures ménagères normales afin de promouvoir la réutilisation, le recyclage et d'autres formes de récupération, ainsi que de limiter la quantité de déchets devant être éliminés et de réduire du même coup les décharges. Lorsque vous vous débarrassez de tels produits, veuillez vous conformer aux consignes des autorités municipales et/ou vous renseigner auprès de votre revendeur lors de l'achat d'un nouveau produit.

**Destruction des batteries** : la batterie de secours de la SIRYNX n'est pas fournie par ATLS. Néanmoins, ne jetez pas les batteries usagées dans votre poubelle, il est interdit de les incinérer, de les enfouir ou de les jeter dans les décharges publiques. Débarrassez-vous des batteries conformément aux lois et réglementations en la matière en vigueur. Veuillez contacter les autorités compétentes pour de plus amples informations sur les dispositions mises en place dans votre région pour collecter, recycler et détruire les batteries usagées.

# CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Tension d'alimentation direct :	De 9 à 15 VDC
Tension de charge de la batterie :	De 14,0 à 14,5 VDC
Ondulation résiduelle admissible :	250mV
Consommation en veille :	6 mA
Consommation en alarme :	1,6 A
Tension de commande « +BL » :	De 9 à 15 VDC (0,1mA)
Tension de déclenchement « +BL » :	Inférieure à 4 VDC
Tension de réarmement « +BL » :	Supérieure à 9 VDC
Niveau sonore max. à 1m :	Supérieure à 114 dB
Autonomie sur batterie interne :	Supérieure à 30 minutes
Durée de l'alarme :	Supérieure à 30 minutes
Boîtier :	ABS / classe V0 / anti-UV
Degré de protection :	IP 31 IK 08 classe III
Température d'utilisation :	-10°C à +55°C
Type de câble pour le raccordement :	Câble 3 paires rigide : Ø >= 0,5mm souple : Ø >= 0,2mm
Types de batteries de secours :	12V 2.1Ah YUASA NP2.1-12FR 12V 2.1Ah YUCELL Y2.1-12FR 12V 2.1Ah POWERSONIC PS 1220 V0 12V 2.2Ah ELECKSON BEL120022 12V 2.3Ah ACD ST20 12V 2.1Ah SUNLIGHT SP 12-2.1V0

Compatibilité électromagnétique : conforme aux normes NF EN 50130-4 et NF EN 55022  
Sécurité électrique : conforme à la norme EN 60950 éd. Oct. 2000

## GARANTIE

ATLS assure une garantie de 5 ans à compter de la date de fabrication.

La date de fabrication figurent sur l'étiquette du numéro de série placée à l'intérieur de l'appareil.

La garantie ne couvre pas les dégradations non fonctionnelles telles que les rayures, bris par chute ou choc, ni les dégradations provoquées par un emploi anormal.

La garantie ne s'applique qu'aux cartes et ensembles électroniques et ne couvre pas les dégradations causées par les surtensions naturelles ou artificielles.

La garantie ne s'applique que si l'électronique n'a pas été démontée, déréglée ou transformée.

La garantie est strictement limitée à la réparation ou à l'échange des pièces que nous aurons reconnues défectueuses.

Les frais de retour sont toujours à la charge de l'expéditeur.

L'immobilisation du matériel dans le cadre de la garantie ne pourra donner lieu à aucune indemnité pour quelque cause que ce soit.

La responsabilité de A.T.L.S. se limite à la réparation des produits et ne s'étend pas aux conséquences résultant de leur usage, de leur mise en oeuvre ou de leur non fonctionnement.

Conformément à notre politique d'amélioration continue de nos produits, les informations contenues dans cette notice peuvent faire l'objet de modifications sans préavis. ATLS ne pourra être tenue responsable des erreurs contenues dans ce document, ni des dommages fortuits ou consécutifs ayant trait à la fourniture, la qualité ou l'usage de ce dernier.